

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 273

présenté par

M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

-----

### ARTICLE 33 SEPTDECIES

À la deuxième phrase de l'alinéa 25, substituer à la seconde occurrence du mot :

« accordés »

le mot :

« accordées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.